

sallés dans le sous-sol de l'église du Sacre-Cœur, et c'est dans ce local que depuis six ans le Foyer centralise ses travaux pour les répandre ensuite aux quatre coins du Canada.

Les statuts du Foyer veulent que l'œuvre soit d'abord dirigée dans un sens catholique précis : aider la jeune fille catholique à conserver l'intégrité de sa foi religieuse, en l'empêchant dans une mesure raisonnable, et pour des raisons de guidance spirituelle, de fréquenter les personnes qui ne partagent pas ses croyances ni son idéal. Inutile d'insister sur les occasions très nombreuses que la Capitale nous offre d'oublier insensiblement les traditions ancestrales. Grâce au Foyer, la jeune Canadienne peut cultiver sa langue maternelle, elle peut continuer ses études et s'intéresser à la véritable orientation de la femme, loin du féminisme déconcertant qui se manifeste ailleurs et menace la paix des sociétés. Le Foyer enseigne que la vie est un moyen et non pas une fin.

Le Foyer est la première œuvre sociale d'Ottawa qui ait pour but la protection de la jeune fille catholique et canadienne française. Par ses statuts, par ses moyens, par son histoire,